

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

RODDING COMPOSÉ / RENFORCEMENT DE RÉSINE (RD 40): PARTIE A

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ / ENTREPRISE

Nom du produit:	RODDING COMPOSÉ / RENFORCEMENT DE RÉSINE (RD 40): PARTIE A
Utilisation / descr. du produit:	Intégration de la résine de Quartz, la pierre et de l'acier ou de tiges d'armature en PRF.
Nom de la société:	Integra Adhesives Inc. Unit 4, 33759 Morey Avenue Abbotsford British Columbia V2S 2W5 Canada Tel: +1 604 850 1321 Fax: +1 604 850 1354 North America Emergency tel: +1-604-986-4617 Europe Emergency tel: +44 (0) 1604 521 065 Email: contact@integra-adhesives.com

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Principaux dangers:	Inflammable. Nocif par inhalation. Irritant pour les yeux et la peau.
Limite d'exposition profess:	Cette substance n'a pas une limite d'exposition professionnelle.
PBT:	Cette substance n'est pas identifiée comme substance PBT.
Directive 1999/45/CE:	Cette préparation répond aux critères de classification comme substance ou préparation dangereuse conformément aux directive 1999/45/CE.
Autres risques:	Lors de l'utilisation, formation possible de m mélange vapeur-air inflammable / explosif.

3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Ingrédients dangereux:	STYRENE 50-70% EINECS: 202-851-5 CAS: 100-42-5 [-] R10; [Xn] R20; [Xi] R36/38
-------------------------------	---

4. PREMIERS SECOURS

Contact avec la peau:	Enlever immédiatement tous vêtements et chaussures souillés ou éclaboussés à moins qu'ils ne collent à la peau. Tremper la peau affectée dans beaucoup d'eau pendant 10 minutes ou plus si la substance persiste sur la peau. Consultez un médecin.
Contact avec les yeux:	Rincer l'oeil avec beaucoup d'eau pendant 15 minutes. Consultez un médecin.
Ingestion:	Rincer la bouche avec de l'eau. Ne pas provoquer de vomissement. Si le blessé est conscient, lui donner immédiatement 1/2 litre d'eau à boire. Consultez un médecin.
Inhalation:	Écarter la victime du lieu d'exposition, tout en s'assurant de sa propre sécurité durant l'opération. Si le blessé est inconscient, vérifier la respiration et pratiquer la respiration artificielle le cas échéant. Consultez un médecin.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction:	Mousse d'alcool ou de polymère. Dioxyde de carbone. Poudre chimique inerte. Refroidir les conteneurs en les pulvérisant avec de l'eau.
Dangers d'exposition:	Inflammable. En cas de combustion, émet des fumées toxiques. Forme un mélange vapeur-air inflammable / explosif
Protection des pompiers:	Porter un appareil de respiration autonome. Porter des vêtements de protection pour empêcher tout contact avec la peau et les yeux.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE REJET ACCIDENTEL

Précautions individuelles:	Se reporter à la section 8 de la fiche technique de sécurité pour les détails relatifs à la protection personnelle. A l'extérieur, ne pas approcher en direction du vent arrière. A l'extérieur, veiller à ce que les personnes présentes soient du côté du vent et loin de la zone dangereuse. Marquer les endroits contaminés à l'aide de pancartes et empêcher le personnel non autorisé d'y accéder. Tourner le conteneur qui fuit de sorte que la fuite se présente vers le haut pour empêcher que du liquide s'échappe. Éliminer toute source d'ignition.
Préc's pour l'environnement:	Ne pas déverser dans les égouts ou les rivières. Contenir le déversement en utilisant un système de rétention.
Procédures de nettoyage:	Absorption par de la terre sèche ou du sable. Transférer dans un conteneur hermétique et bien étiqueté pour l'élimination par des moyens appropriés. Ne pas utiliser de matériel qui risque de produire des étincelles durant la procédure de nettoyage.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Cond's pour la manipulation:	Éviter tout contact direct avec la substance. Veiller à ce que l'endroit soit suffisamment ventilé. Ne pas manipuler dans un espace restreint et fermé. Éviter que la formation ou la présence de buée dans l'air. Interdiction de fumer. Utiliser des outils qui n'engendrent pas un jaillissement d'étincelles.
Conditions de stockage:	Stocker dans un endroit frais et bien ventilé. Veiller à maintenir le conteneur hermétiquement fermé. Éloigner de toute source d'ignition. Empêcher la formation d'une charge électrostatique dans la zone d'influence immédiate. Veiller à ce que les matériels d'éclairage et électriques ne constituent pas une source d'ignition.

8. CONTROLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

Mesures d'ordre technique:	Veiller à ce que l'endroit soit suffisamment ventilé. Veiller à ce que les matériels d'éclairage et électriques ne constituent pas une source d'ignition.
Protection respiratoire:	Appareil de protection respiratoire avec filtre à particules. Filtre à gaz du type A: des gaz organiques (EN141)
Protection des mains:	Gants en butyl.
Protection des yeux:	Lunettes de sécurité. S'assurer qu'une œillère est à proximité immédiate.
Protection de la peau:	Vêtement de protection imperméable.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

État:	Liquide
Couleur:	Jaune clair
Odeur:	Piquante
Comburant:	Non comburant (selon les critères CEE)

Solubilité dans l'eau:	Insoluble
Limites d'inflam. %: infér:	0.9
supér:	6.1
Pt d'éclair °C:	31
Auto-inflammabilité°C	490
Pression de vapeur :	0.85kPa
Densité relative :	1.32

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Stabilité:	Stable dans des conditions normales. Stable à température ambiante. Risque de se polymériser quand exposé à la lumière. Risque de s'auto-polymériser.
Conditions à éviter:	Chaleur. Surfaces chaudes. Sources d'ignition. Flammes.
Matières à éviter:	Oxygène. Oxydants forts. Acides forts.
Produits de décomp. dang:	En cas de combustion, émet des fumées toxiques de dioxyde de carbone / monoxyde de carbone.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Effets aigus:	Nocif par inhalation. Irritant pour les yeux et la peau.
----------------------	--

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES (SYMPTOMES)

Contact avec la peau:	Possibilités d'irritation et de rougeur sur la partie contaminée.
Contact avec les yeux:	Risque d'irritation et de rougeur. Les yeux peuvent larmoyer abondamment.
Ingestion:	Risque d'endolorissement et de rougeur de la bouche et de la gorge. Risque d'écoeuement et de douleur d'estomac. Risque de vomissement.
Inhalation:	Risque d'irritation de la gorge avec sensation d'avoir la poitrine oppressée.

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Mobilité:	Absorbé rapidement par la terre.
Persistance et dégradabilité:	Donnée non disponible.
Potentiel de bioaccumulation:	Donnée non disponible.
Effets nocifs divers:	Écotoxicité négligeable.
PBT:	Cette substance n'est pas identifiée comme substance PBT.

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Opérations d'élimination:	Transférer dans un conteneur approprié et faire appel à une société spécialisée pour l'élimination des déchets.
Élimination des emballages:	Déposer le produit dans une décharge classée ou le confier à un centre agréé pour l'élimination de déchets chimiques.
Note:	L'attention de l'utilisateur est attirée sur l'existence éventuelle de dispositions régionales ou nationales relatives à l'élimination des déchets.

14. INFORMATION RELATIVES AU TRANSPORT

ADR / RID

N° ONU: 1133

Classe ADR: 3

Groupe d'emballage: II
Nom d'expédition: ADHESIFS
Étiquetage: 3

Code de classification: F1
N° Id danger: 33



IMDG / IMO

N° ONU: 1133
Groupe d'emballage: II
Polluant marin: .

Classe: 3
PIUrg: F-E,S-D
Étiquetage: 3

IATA / ICAO

N° ONU: 1133
Groupe d'emballage: II

Classe: 3
Instructions d'emballage : 305(P&CA);
307(CAO)

Nom d'expédition: ADHESIVES
Étiquetage: 3

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Symboles des risques:

Nocif.
Inflammable.



Phrases R:

R10: Inflammable.
R20: Nocif par inhalation.

Phrases S:

R36/38: Irritant pour les yeux et la peau.
S2: Conserver hors de portée des enfants.
S23: Ne pas respirer
S24/25: Éviter le contact avec la peau et les yeux.
S37: Porter des gants appropriés.

Directive Seveso II:

Note:

Oui
Les informations réglementaires ci-dessus répertoriées rappellent uniquement les principales prescriptions spécifiques applicables au produit objet de la fiche de données de sécurité. L'attention de l'utilisateur est attirée sur l'existence éventuelle d'autres dispositions complétant ces prescriptions. Se reporter à toutes les réglementations ou clauses nationales, internationales et régionales en vigueur.

16. AUTRES DONNÉES

Informations supplémentaires: Cette fiche de données de sécurité conforme au Règlement (CE) No 1907/2006.

Phrases R de rubrique 3:

R10: Inflammable.
R20: Nocif par inhalation.
R36/38: Irritant pour les yeux et la peau.

Désistement juridique :

Les informations susmentionnées, bien que correctes, ne sont pas toutes inclusives et seront utilisées comme guide seulement. Cette soci

été ne sera pas tenue responsable des dégâts résultant de la manipulation ou du contact avec le produit susmentionné.

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ / ENTREPRISE

Nom du produit: ACTIVATOR #20, #30, #40, #50.

Nom de la société: Interga Adhesives Inc.

Unit 4, 33759 Morey Avenue

Abbotsford

British Columbia

V2S 2W5

Canada

Tél: +1 604 850 1321

Fax: +1 604 850 1354

Tél (en cas d'urgence): +44 (0)1604 521065

Email: contact@integra-adhesives.com

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Principaux dangers: Irritant pour les yeux et la peau. Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Ingédients dangereux: PRODUIT DE RÉACTION: BISPHÉNOL-A-ÉPICHLORHYDRINE 86.000%

EINECS: 500-033-5 CAS: 25068-38-6

[Xi] R36/38; [Sens.] R43; [N] R51/53

- PEROXYDE DE DIBENZOYLE 4.000%

EINECS: 202-327-6 CAS: 94-36-0

[E] R3; [O] R7; [Xi] R36; [Sens.] R43

4. PREMIERS SECOURS (SYMPTOMES)

Contact avec la peau: Possibilités d'irritation et de rougeur sur la partie contaminée.

Contact avec les yeux: Risque d'irritation et de rougeur. Les yeux peuvent larmoyer abondamment.

Ingestion: Risque d'endolorissement et de rougeur de la bouche et de la gorge.

Inhalation: L'exposition peut entraîner la toux ou des problèmes respiratoires.

4. PREMIERS SECOURS (ACTION)

Contact avec la peau: Enlever immédiatement tous vêtements et chaussures souillés ou éclaboussés à moins qu'ils ne collent à la peau. Se laver immédiatement avec du savon et de l'eau. Transférer à l'hôpital en cas de brûlures ou de symptômes d'empoisonnement.

Contact avec les yeux: Rincer l'oeil avec beaucoup d'eau pendant 15 minutes. Consultez un médecin.

Ingestion: Rincer la bouche avec de l'eau. Si le blessé est conscient, lui donner immédiatement 1/2 litre d'eau à boire. Si le blessé est inconscient, vérifier la respiration et pratiquer la respiration artificielle le cas échéant. Consultez un médecin.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

ACTIVATOR #20, #30, #40, #50.

Inhalation: Écarter la victime du lieu d'exposition, tout en s'assurant de sa propre sécurité durant l'opération. Si le blessé est inconscient, vérifier la respiration et pratiquer la respiration artificielle le cas échéant. Se rendre immédiatement à l'air libre en cas d'inhalation des vapeurs. Consultez un médecin.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction: Moyens d'extinction appropriées à la zone incendiée.

Dangers d'exposition: En cas de combustion, émet des fumées toxiques.

Protection des pompiers: Porter un appareil de respiration autonome. Porter des vêtements de protection pour empêcher tout contact avec la peau et les yeux.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE REJET ACCIDENTEL

Précautions individuelles: Se reporter à la section 8 de la fiche technique de sécurité pour les détails relatifs à la protection personnelle. Marquer les endroits contaminés à l'aide de pancartes et empêcher le personnel non autorisé d'y accéder.

Préc's pour l'environnement: Ne pas déverser dans les égouts ou les rivières. Contenir le déversement en utilisant un système de rétention.

Procédures de nettoyage: Transférer dans un conteneur hermétique et bien étiqueté pour l'élimination par des moyens appropriés. Le nettoyage ne doit être exécuté que par du personnel qualifié qui connaît bien la substance spécifique.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Cond's pour la manipulation: Veiller à ce que l'endroit soit suffisamment ventilé. Ne pas manipuler dans un espace restreint et fermé. Éviter tout contact direct avec la substance.

Conditions de stockage: Stocker dans un endroit frais et bien ventilé. Veiller à maintenir le conteneur hermétiquement fermé.

8. CONTROLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

Ingrédients dangereux: PEROXYDE DE DIBENZOYLE
TWA (8 hr limite exposition) : 5 mg/m³

Mesures d'ordre technique: Veiller à ce que l'endroit soit suffisamment ventilé.

Protection respiratoire: Appareil de protection respiratoire avec filtre à particules. Filtre à gaz du type A: des gaz organiques (EN141)

Protection des mains: Gants en butyl.

Protection des yeux: Lunettes de sécurité. S'assurer qu'une oeillette est à proximité immédiate.

Protection de la peau: Vêtement de protection.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

État: Pâte

Odeur: Odeur caractéristique

Comburant: Non comburant (selon les critères CEE)

Solubilité dans l'eau: Légèrement soluble

Point/Domaine d'ébul. °C: >287

Pt d'éclair °C: >93

Pression de vapeur : 25000-35000 cps

Densité relative : 1.11

pH : <7

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Stabilité: Stable dans des conditions normales. Risque de se polymériser quand exposé à la lumière.

Conditions à éviter: Chaleur. Lumière solaire directe.

Matières à éviter: Oxydants forts. Acides forts.

Produits de décomp. dang: En cas de combustion, émet des fumées toxiques de dioxyde de carbone / monoxyde de carbone.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Ingrédients dangereux: PRODUIT DE RÉACTION: BISPHÉNOL-A-ÉPICHLORHYDRINE

ORL MUS LD50 15600 mg/kg

ORL RAT LD50 11400 mg/kg

SKN RBT LD50 >20 ml/kg

- PEROXYDE DE DIBENZOYLE

ORL MUS LD50 5700 mg/kg

ORL RAT LD50 7710 mg/kg

Toxicité chronique: Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

Routes d'exposition: Se reporter à la section 4.

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Persistance et dégradabilité: Donnée non disponible.

Potentiel de bioaccumulation: Donnée non disponible.

Effets nocifs divers: Toxique pour les organismes aquatiques. Toxique pour les organismes du sol.

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES A L'ÉLIMINATION

Opérations d'élimination: Transférer dans un conteneur approprié et faire appel à une société spécialisée pour l'élimination des déchets.

Élimination des emballages: Déposer le produit dans une décharge classée ou le confier à un centre agréé pour l'élimination de déchets chimiques.

Note: L'attention de l'utilisateur est attirée sur l'existence éventuelle de dispositions régionales ou nationales relatives à l'élimination des déchets.

14. INFORMATION RELATIVES AU TRANSPORT**ADR / RID**

N° ONU: 3077

Classe ADR: 9

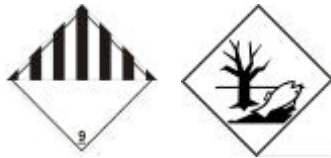
Groupe d'emballage: III

Code de classification: M7

Nom d'expédition: MATIERE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, SOLIDE, N.S.A.
(BISPHENOL A-(EPICHLORHYDRIN) {REACTION PRODUCT}; DIBENZOYL PEROXIDE;
DICARBOXYLIC ACID ESTERS)

Étiquetage: 9+EHS

N° Id danger: 90

**IMDG / OMI**

N° ONU: 3077

Classe: 9

Groupe d'emballage: III

PIUrg: F-A,S-F

Polluant marin: .

Étiquetage: 9+EHS

IATA / OACI

N° ONU: 3077

Classe: 9

Groupe d'emballage: III

Instructions d'emballage : 911

Nom d'expédition: ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, SOLID, N.O.S. (BISPHENOL A-
(EPICHLORHYDRIN) {REACTION PRODUCT}; DIBENZOYL PEROXIDE; DICARBOXYLIC
ACID ESTERS)

Étiquetage: 9+EHS

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES**Symboles des risques:** Irritant.

Danger pour l'environnement.

**Phrases R:** R36/38: Irritant pour les yeux et la peau.

R43: Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

R51/53: Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Phrases S: S2: Conserver hors de portée des enfants.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

ACTIVATOR #20, #30, #40, #50.

S24: Éviter le contact avec la peau.

S37: Porter des gants appropriés.

S61: Éviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions spéciales / la fiche de données de sécurité.

Ingrédients dangereux: DIBENZOYL PEROXIDE; BISPHENOL A-(EPICHLORHYDRIN) {REACTION PRODUCT}

Directive Seveso II: Oui

WGK: 2

Note: Les informations réglementaires ci-dessus répertoriées rappellent uniquement les principales prescriptions spécifiquement applicables au produit objet de la fiche de données de sécurité. L'attention de l'utilisateur est attirée sur l'existence éventuelle d'autres dispositions complétant ces prescriptions. Se reporter à toutes les réglementations ou clauses nationales, internationales et régionales en vigueur.

16. AUTRES DONNÉES

Informations supplémentaires: Cette fiche de données de sécurité conforme au Règlement (CE) No 1907/2006.

Phrases R de rubrique 3: R36/38: Irritant pour les yeux et la peau.
R43: Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.
R51/53: Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
R3: Grand risque d'explosion par le choc, la friction, le feu ou d'autres sources d'ignition.
R7: Peut provoquer un incendie.
R36: Irritant pour les yeux.

Désistement juridique : Les informations susmentionnées, bien que correctes, ne sont pas toutes inclusives et seront utilisées comme guide seulement. Cette société ne sera pas tenue responsable des dégâts résultant de la manipulation ou du contact avec le produit susmentionné.